

# LES VALEURS DU SERVICE

Respecter la singularité de chaque personne avec bienveillance et empathie dans :

- Sa culture
- Son contexte social et familial
- Son environnement
- Son orientation sexuelle
- Ses convictions politiques et religieuses
- Son potentiel (intellectuel, physique et mental)

Les personnes accueillies, parents, enfants sont des sujets à part entière. Considérer que chaque personne (professionnels, personnes accompagnées) a de l'importance, de la valeur et de la dignité. La bienveillance, la courtoisie, l'empathie, l'autonomie et l'engagement sont portés dans le cadre d'une posture éthique et du projet associatif.

Considérer le parcours et l'environnement de la famille, en s'appuyant sur les capacités, les compétences et les ressources de chaque membre de la famille pour répondre aux besoins propres et personnalisés de l'enfant.

Respecter, veiller à l'accès aux droits et aider à la compréhension des devoirs des personnes accompagnées.

# ORGANISATION TERRITORIALE

L'organisation actuelle s'appuie sur **6 antennes** réparties sur l'ensemble du département.

Deux antennes, sont basées sur **Le Mans** pour accompagner les familles du Mans et de la couronne Mancelle.

Quatre autres antennes orientent leurs interventions en milieu rural sur l'ensemble du département : deux antennes ont été implantées sur des secteurs ruraux, une à Connerré pour le secteur du

**Perche Sarthois** et une à la Suze sur Sarthe sur l'antenne de **Vallée de la Sarthe**. Les deux autres antennes couvrant la **Vallée du Loir** et **Nord Sarthe** sont localisées sur le Mans.



# LES OBJECTIFS TRAVAILLÉS

## AXE 1 Les interventions auprès des enfants

Cerner les besoins de l'enfant, son développement aux niveaux affectif et psychomoteur, comprendre ce que vit l'enfant et évaluer l'évolution des éléments de danger.

## AXE 2 Les interventions auprès des parents

Évaluer leur compréhension de la situation, leurs compétences parentales et leur capacité à mettre en place des pratiques pouvant réduire les éléments de danger.

## AXE 3 Les interventions auprès de la famille

Comprendre la dynamique familiale pour permettre à chacun de trouver sa place.

## AXE 4 Les interventions auprès de l'environnement de l'enfant et de sa famille

Inscrire la famille dans son environnement social et l'aider à la prise de lien avec l'extérieur.

# Service Éducatif en Milieu Ouvert en Sarthe



Octobre 2020 - création : inalta - @ Brian A Jackson - @Rido - @30\_kot

**inalta**  
ACTION ÉDUCATIVE & SOCIALE

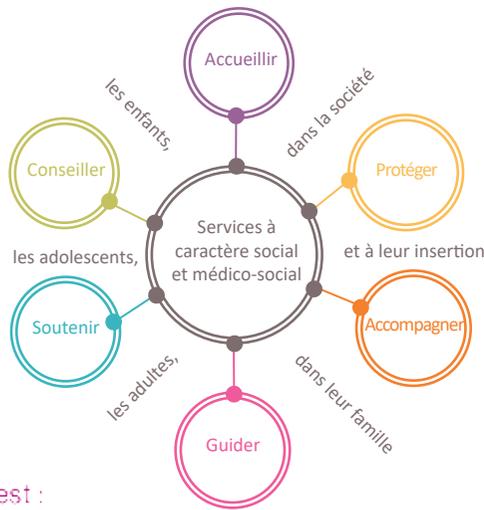
Service Éducatif en Milieu Ouvert en Sarthe  
(SEMO 72)  
Direction : 27 rue Mangeard - 72000 LE MANS  
Tel : 02 43 16 16 60 - Mail : semo72@inalta.fr  
Site internet : [www.inalta.fr](http://www.inalta.fr)

# L'ASSOCIATION QUI SOMMES NOUS ?

L'association Inalta, autrefois la Sauvegarde Mayenne Sarthe, intervient dans **le champ de la protection de l'enfance**.

Elle accompagne près de **7 000 personnes**, enfants, adolescents, adultes et familles en situation de difficultés sociales et/ou familiales en s'appuyant sur ses 19 services répartis sur les territoires de la Sarthe, de la Mayenne et du Maine et Loire.

L'association Inalta promeut le développement personnel des enfants, jeunes et adultes dans leur famille et à leur insertion dans la société. Dans ce cadre, elle gère des services à caractère social et médico-social afin **d'accueillir, de protéger, d'accompagner, de guider, de soutenir et de conseiller** individuellement et collectivement les enfants, les adolescents et les adultes.



Inalta, c'est :



## LE SEMO 72

Le SEMO 72 inscrit son action dans le cadre réglementé par le Code de l'Action Sociale et des Famille, le Code Civil (Art. 375) et le dispositif départemental de protection de l'enfance. Il intervient en AEMO à la demande de l'autorité judiciaire auprès de 1050 mineurs résidant en Sarthe.

## UNE ÉQUIPE INTERDISCIPLINAIRE



## PUBLIC ACCOMPAGNÉ

L'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) s'adresse à des familles ayant des difficultés dans l'éducation de leurs enfants, les mettant en danger ou risquant de l'être.

## MISSIONS

Sa mission principale est de protéger l'enfant du danger ou du risque de danger repéré tout en favorisant son maintien à domicile. Une mesure d'AEMO est limitée dans le temps, d'une durée de 6 mois à 2 ans renouvelable selon l'évolution des éléments de danger, jusqu'à sa majorité. Le service peut accompagner des jeunes de plus de 18 ans dans le cadre d'une Aide Jeune Majeur contractualisée avec le département

## ACTIONS PROPOSÉES

L'intervention du service s'inscrit dans le respect des objectifs ordonnés par le Juge des Enfants. Elle associe la famille à la mesure en consignand dans le Document Individuel de Prise En Charge (DIPEC) leurs attentes. De même, le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) constitue une feuille de route pour l'intervention. Elle permet une évaluation des besoins de l'enfant et de sa famille et des moyens à mettre en oeuvre pour y répondre.

domaines affectifs, relationnels, psychologiques et santé que scolaire, professionnelle et matérielle.

Pour chaque situation, un travail interdisciplinaire et partenarial est engagé pour faciliter l'accompagnement de l'enfant et de sa famille.



## L'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO)

visé à permettre aux parents de retrouver ou développer leurs compétences, à exercer leur autorité parentale sans contrôle, à rétablir leurs postures éducatives et à renouer des liens familiaux sécurisants pour les enfants. Les interventions visent à améliorer les conditions de vie de l'enfant tant dans les

L'**AEMO Modulée** est un dispositif visant à soutenir la famille, dans « le faire avec », pour des situations dégradées. Il permettra également d'intervenir dans des situations ciblées pour viser un retour au droit commun.

## MOYENS MIS EN OEUVRE

La pluralité des modalités de rencontres et des interlocuteurs (enfant, parents, enseignants, toute personne gravitant dans la sphère de l'enfant), leur régularité, constituent pour les travailleurs sociaux les ingrédients essentiels permettant d'avoir un aperçu de la situation dans toute sa globalité et sa complexité.

tiers digne de confiance, ensemble ou séparément, selon les objectifs visés. Ces interventions sont effectuées par différents professionnels, chacun en complémentarité selon son domaine d'expertise : travailleurs sociaux, chef de service; psychologues. Il s'agit de faire appel à l'écoute, l'observation, l'analyse, l'empathie, l'expertise, et l'évaluation.

L'intervention s'adresse au mineur, à la famille, aux

- **Les autres missions du service :**
  - Mission d'accompagnement de la famille et du mineur à partir des attendus du juge
  - Mission d'accompagnement des jeunes majeurs
  - Mission d'évaluation des compétences parentales
  - Mission de soutien à la parentalité en visant la responsabilisation des parents, aide, conseil, soutien, à partir d'un accompagnement adapté et pluridisciplinaire
  - Mission de favoriser le changement en informant les parents sur leurs droits et leurs responsabilités
  - Mission de préconisation et d'orientation